

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR
Honneur, Patrie, Solidarité
Section du Rhône et
de la Métropole de Lyon
Comité 5^{ème} et 9^{ème} arrondissement

LES RAISONS DE NOTRE SOUTIEN À L'APC

Le civisme peut être défini comme l'art de vivre ensemble sur un territoire donné, dans le respect de règles communes librement établies. Il a comme exigence première l'éducation des citoyens, dès leur plus jeune âge, au respect des autres, de leur cadre de vie et des valeurs de la Nation. Le civisme ne supporte pas un comportement passif. Il nécessite une action soutenue des associations nationales reconnues comme les gardiennes de ces valeurs. Elles ont notamment comme mission de faire prendre conscience au citoyen de ses devoirs dans le respect de ses droits et de promouvoir auprès de lui une attitude responsable.

1) Notre Comité s'est donné comme mission l'Éducation au Civisme .

Elle commence pour l'enfant par une découverte du cadre de vie dans laquelle il évolue tous les jours. En apprenant à l'enfant à respecter son cadre de vie parce qu'on l'aura initié à le connaître, à le comprendre et à l'aimer, on l'amènera à respecter l'Homme. On ne respecte pas les autres si on ne respecte pas leur cadre de vie.

De nombreuses actions peuvent être conduites destinées à apprendre à l'enfant dès le plus jeune âge un comportement civique au cours de sa vie : l'entraide, l'honnêteté, la politesse, la générosité, la propreté, la prise en compte des recommandations écologiques actuelles (l'économie de l'eau, etc..), et tout ce que comporte le respect de l'Homme, de part et d'autre, quelle que soit sa couleur, sa religion, sa culture, son niveau de vie.

2) " Soutien à l'initiative " .

Ce sont des initiatives prises par une classe, un groupe, souvent en collaboration avec la Mairie, qui ont pour but de mener des actions ayant trait au respect de l'Homme, à l'amélioration de son cadre de vie, à la prise en compte des problèmes liés à l'environnement et qui vont de façon générale dans le sens de l'amélioration du bien commun, du progrès, de l'innovation, de la responsabilité, de la vie en société, de l'ouverture sur le monde en général..

C'est la raison de notre engagement aux côtés de l' Association pour la Promotion du Civisme de Craponne.

Notre Comité a beaucoup apprécié votre action auprès des écoles de Craponne en les sensibilisant aux handicaps. C'est la raison pour laquelle elle a tenu à être à vos côtés. Il est indispensable de mettre en valeur ces actions en leur donnant la meilleure communication possible afin de susciter d'autres initiatives et de valoriser les classes, les groupes de jeunes, les enseignants et les promoteurs qui ont entrepris cette action..

Nous félicitons Monsieur Jean PASCAL qui a pris l'initiative de créer " L'association pour la Promotion du Civisme " , et nous serons honorés d'être aux côtés du Président VILLAT, que nous apprécions beaucoup pour son dévouement exemplaire et son énergie intelligente et responsable pour cette fête le 20ème anniversaire de cette association.

Pierre CHAVEROT, Président du Comité 05